



Fipronil: des gaufres contaminées vendues en France (PAPIER GENERAL)

Par Emmanuelle TRECOLLE, Nicolas GUBERT

Paris, 17 août 2017 (AFP) - Des gaufres fabriquées aux Pays-Bas et vendues sous des marques de distributeurs en France sont les premiers produits identifiés par le ministère de l'Agriculture dont le niveau de fipronil dépasse la limite réglementaire, sans toutefois présenter de risque pour consommateur.

Dans cette liste publiée jeudi et disponible sur le site du ministère de l'Agriculture (<http://agriculture.gouv.fr/fipronil-liste-des-produits-retires-de-la-vente-en-france>) figurent dix-sept références de gaufres des marques Leclerc, Carrefour, Intermarché, Leader Price, Franprix, Système U, Monoprix et Casino, mises sur le marché depuis le 23 juin.

Ces produits sont retirés du marché, car ils contiennent du fipronil à une concentration supérieure à la limite réglementaire. Toutefois, les niveaux constatés "ne présentent pas de risque pour le consommateur au regard des références scientifiques", a précisé le ministère dans un communiqué. "Aujourd'hui, dans toutes les analyses qui ont été faites, aucun produit ne dépasse la dose de référence aiguë" (ou dose calculée pour avoir un effet à court terme sur la santé), a déclaré lors d'un point presse Fany Molin, porte-parole de la Direction générale de l'alimentation (DGAL) au ministère, en charge de ce dossier.

L'utilisation de cet insecticide - interdit en Europe sur les animaux destinés à la chaîne alimentaire - par des sociétés de désinfection intervenant dans des exploitations agricoles aux Pays-Bas, en Belgique, en Allemagne et dans le Pas-de-Calais, a causé un scandale sanitaire qui touche désormais au moins 17 pays européens.

L'enseigne de grande distribution Carrefour a précisé dans un communiqué qu'un seul produit de marque Carrefour a fait l'objet d'une notification à l'administration, des "mini gaufres poudrées aux oeufs frais fabriqués aux Pays-Bas par Banketgroep, qui ont été immédiatement retirées des rayons".

Cette enseigne, comme toutes les autres, s'est engagée à communiquer auprès du consommateur, notamment sur les points de vente. Certaines enseignes l'ont même déjà fait cette semaine, selon Mme Molin.

L'enseigne Système U, concernée par deux produits, a indiqué à l'AFP que "tous les distributeurs français s'approvisionnent auprès du même fournisseur pour les gaufres vendues sous leurs marques propres".

Le ministre de l'Agriculture Stéphane Travert avait indiqué mardi qu'au fur et à mesure que des résultats d'analyse seraient connus, les noms de l'ensemble des produits contaminés seraient rendus publics sur le site du ministère.

- Une liste qui va s'allonger -

Les produits figurant sur cette première liste ont été identifiés grâce à des contrôles menés par des entreprises néerlandaises.

A ce jour, le ministère a recensé seize établissements de transformation, deux conditionneurs d'oeufs et 40 grossistes ayant importé des oeufs ou des produits à base d'oeufs susceptibles de contenir du fipronil.

De nouveaux produits, cette fois fabriqués en France, pourraient donc s'ajouter ultérieurement à cette liste.

"Ce sont aujourd'hui les premiers produits dont nous avons confirmation de contamination. Les enquêtes de traçabilité sont en cours et il est fortement probable que d'autres produits viendront s'ajouter à cette liste", a réaffirmé Mme Molin au ministère.

Le ministère précise d'ailleurs que la liste des produits retirés de la vente sera actualisée en fonction des résultats des analyses, qui se poursuivent dans le cadre "d'un dispositif d'auto-contrôle mis en oeuvre par les professionnels ayant reçu des oeufs ou des ovoproduits suspects" et, d'autre part, "d'un plan national de contrôles officiels conduit par les services d'inspection des directions départementales en charge de la protection des populations".

Un bilan des contrôles officiels réalisés par les services de l'Etat sur les établissements de la filière oeufs et ovoproduits sera rendu public dans les prochains jours.

Par ailleurs, les enquêtes dans les élevages se poursuivent, afin de s'assurer de l'absence d'usage de fipronil en France. Un bilan intermédiaire de ces enquêtes sera disponible à la fin de la semaine.

La députée européenne écologiste Michel Rivasi a estimé jeudi que "le scandale du fipronil montre bien une faillite du système de contrôle dans son obligation de protéger la santé des consommateurs. Les agences de sécurité sanitaire et alimentaire exercent des contrôles trop restreints", notamment sur "toutes les substances toxiques pouvant être présentes".